



cantal
conseil général
DES JEUNES

REUNION DU
VENDREDI 8 JUIN 2012

à SAINT-BONNET DE
SALERS
Canton de Salers



Les 30 Conseillers Généraux Jeunes ont été accueillis dans le canton de Salers à **Saint-Bonnet de Salers**, commune sur laquelle se trouve la **Maison de la Salers** où s'est tenue la 4ème et dernière réunion de cette première année de mandat. Cette journée a été consacrée au vote de leurs futurs projets puis à l'ébauche d'un plan de travail.

Étaient présents :

Céline GABEN, Elyane FONTANEL, Audrey GRAMOND et Sylvie ROUANNE-BROMET
Comité d'animation du Conseil Général des Jeunes

Mr Jean-Pierre AUZET : Principal du Collège Jean de la Fontaine de Vic-sur-Cère
Mr Jean-Roch PIOCH : Principal du Collège Marcellin Boule de Montsalvy

Mme Elisabeth VINADEL-MALZAC : Assistante de Direction, Direction de la Solidarité Départementale
Mme Brigitte DUBOIS : Chef de service, Service Éducation, Jeunesse, Sport, Culture
Mr Jean PRIVAT : Chargé de Mission, Service Éducation, Jeunesse, Sport, Culture
Mme Nadine PECHUZAL : Chargée de Projet Jeunesse, Direction Général des Services
Melle Virginie SAILLARD : Chargée de Mission, Direction du Développement du Territoire
Mr Marc-Antoine LE MINH TRIET : Directeur Adjoint, Direction des Déplacements et des Infrastructures

Étaient Excusés :

Mme Nathalie CARRIÉ : Directrice du Collège Sainte-Flore de Maurs
Mme Dominique NEZOT : Principale du Collège Raymond Cortat de Pleaux
Mr Bertil JAYER : Principal du Collège Jeanne de la Treille à Aurillac
Mme Annie CHAZETTE : Principale du Collège Les Portes du Midi de Maurs

Monsieur **Bruno FAURE**, Maire de Saint-Projet de Salers, a accueilli les jeunes élus et leur a présenté deux autres de ses fonctions, celle de Conseiller Général du canton de Salers et celle de Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers. Il exerce également la fonction de Président de l'Agence Départementale Tourisme Accueil.



Accompagnés par l'équipe d'encadrement composée du Comité d'animation du Conseil Général des Jeunes, de techniciens du Conseil Général et des Principaux de collèges présents, les Conseillers Généraux Jeunes ont ensuite rejoint le ring du « Herd Book Salers ».



Lors de la dernière réunion, chaque jeune élu avait pris la parole au sein de sa commission afin de **présenter ses idées**. Elles ont été listées et **soumises ce jour au vote de l'Assemblée**. En effet, ne pouvant faire aboutir l'ensemble des projets, il a été demandé à chacun d'entre eux de voter pour **deux idées par commission**.



C'est **Amanda Maury**, Présidente du Conseil Général des Jeunes, assistée de ses deux Vice-présidents, **Maxime Boyer** et **Antoine Bessières**, qui a procédé au dépouillement.



Les résultats sont les suivants :

> Pour la Commission social, handicap, solidarité, dialogue inter générations et la Commission environnement, agenda 21, transports :

- Récouter des fonds pour une association qui œuvre pour des enfants malades et hospitalisés (20 voix)
- Collecter des denrées alimentaires (17 voix)

> Pour la Commission culture, sport, patrimoine, Europe :

- Organiser une grande rencontre sportive au profit d'une association (20 voix)
- Réaliser une journée interclasses autour d'activités nautiques (14 voix)



A la suite du vote, les **deux commissions se sont reformées**. Un tour de table a été effectué afin que chacun s'exprime sur les projets retenus concernant son groupe. L'objectif de la deuxième partie de cette matinée de travail était alors **d'approfondir les thèmes** choisis et de commencer à **définir les étapes** menant à leur réalisation.





Les premiers contours des futurs projets se sont alors dessinés, et chaque rapporteur en a exposé le contenu à l'Assemblée :

- *Pour la récolte de fonds pour une association oeuvrant pour des enfants malades et hospitalisés :*

> Le premier constat a été de souligner qu'il fallait d'abord sensibiliser les gens avant la récolte. Pour ce faire a été évoquée la possibilité de réaliser un mini film, présentant le projet et l'association choisie, qui pourrait être diffusé sur les ENT, les réseaux sociaux...

> Les fêtes de fin d'année organisées dans les collèges ont été évoquées comme un moyen de récolter des fonds, car c'est un événement qui rassemble les jeunes et leurs familles et qui permettrait de toucher le plus grand nombre. Le mini film pourrait être également projeté lors de cette soirée et un diner-spectacle organisé.

- *Pour la collecte de denrées alimentaires :*

> Le lieu : réaliser la collecte dans l'enceinte d'un supermarché afin de toucher un maximum de personnes et bénéficier de l'effet immédiat de la sensibilisation dans un commerce de vente à prédominance alimentaire. Le porte à porte a aussi été évoqué.

> L'association : un organisme tel que les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire... A été mentionné également la possibilité de participer avec ces associations aux collectes nationales qu'elles organisent.

> Communication : sur les réseaux sociaux, par des tracts...

- *Pour l'organisation d'une grande rencontre sportive au profit d'une association :*

> Cette rencontre sera organisée sur une journée qui sera départementale c'est-à-dire la même pour l'ensemble des collèges et elle aura lieu sur un site unique.

> La problématique a été de trouver un lieu central qui permette à chacun d'optimiser le temps de trajet et qui soit capable d'accueillir l'ensemble des participants. Le site qui nous a paru le plus adapté est Le Lioran.

> Elle concernera la classe du Conseiller Général Jeune. Seront également associés les suppléants.

> Une participation financière de 2€ sera demandée à chaque participant. Les sommes récoltées seront ensuite reversées à une association, chacun des membres de la commission devant réfléchir pour la prochaine réunion quelle pourrait être celle-ci.

> Le parrainage d'un sportif de haut niveau a également été évoqué.

- *Pour la journée interclasses autour d'une activité nautique :*

> Tout comme la rencontre sportive, elle se déroulera également sur une journée.

> Elle aura lieu sur les bases nautiques du département, chaque collège se rendant sur celle de son arrondissement afin de minimiser les trajets. Est à l'étude le mode de rassemblement à savoir une journée départementale ou une journée différente par base.

> Plusieurs pistes ont été évoquées à propos du public concerné :

- la classe de l'élu et le suppléant

- ou bien la possibilité, afin de faire participer l'ensemble des collégiens, d'organiser un concours ou de mettre en corrélation l'action de collecte de denrées alimentaires, sous forme de challenge. Les élus doivent y réfléchir pour la prochaine réunion.



La fin de la matinée a été conclue par l'intervention de **Mme Colette DAUZET**, Maire de Saint-Bonnet de Salers, qui a présenté sa commune et son rôle de Maire.

Il a été également distribué aux Conseillers Généraux Jeunes, un **questionnaire** élaboré avec la collaboration de Virgine Saillard du service environnement, qui va permettre de réaliser un **état des lieux de la gestion des déchets dans les collèges**. L'élu doit le remplir avec l'aide du Principal ou du gestionnaire de son collège et le retourner avant le **30 juin** par mail (cgaben@cg15.fr) ou par fax au 04.71.46.21.07.

Une après-midi sous le signe du terroir !

L'après-midi a été consacrée à la **visite de la Maison de la Salers**.

La Maison de la Salers comprend un espace scénographique, où, en deux groupes, les Conseillers Généraux Jeunes ont été accueilli dans un parcours ludique et innovant à la pointe de la technologie (simulateurs en tout genre, images 3D, vidéo projection....).



À travers un parcours interactif, ils ont pu découvrir :

- les caractéristiques de la race Salers, une race rustique, authentique et naturelle.
- le travail de l'homme, un travail dans la modernité en respect des traditions d'élevage.
- une race reine de l'écologie et du développement durable

Un espace vidéo projection leur a permis de contempler la transhumance dans le Grand Pays de Salers avec son environnement remarquable et leur a présenté la vente de vaches salers organisée deux fois par an par le Herd Book Salers en février et en Avril.

La Maison de la Salers se veut être le point de départ d'une découverte du Grand Pays de Salers, de ses éleveurs, producteurs, artisans et commerçants locaux.

Elle comprend également un espace dégustation, une boutique avec des produits du terroir et des animations peuvent être organisées sur demandes par les producteurs partenaires.

Un animateur a présenté à l'autre groupe l'**origine de la Salers** qui est très lointaine : d'origine ibérique, elle aurait migré vers la France puis les îles Britanniques.

Considéré comme le fondateur de la Race, Tyssandier d'Escous créa très vite vers les années 1850, une solide réputation aux animaux du Canton de Salers grâce à ses théories sur l'amélioration génétique.

Le premier concours de la race a eu lieu en 1854. En 1908, le Herd-book Salers est créé et le premier standard de la race voit le jour. Depuis cette époque, **la Salers** a connu une expansion nationale et internationale pour être présente aujourd'hui sur tous les continents.

Avec ses anglois noirs et ses excellents aplombs, la Salers assure la valorisation des parcours difficiles et des pâturages (facilité de marche). **Cette race bovine s'adapte à tous les environnements naturels**, la chaleur (Texas, Portugal...), le froid (plaines de Russie) et les variations de températures, ce qui lui permet de pâturer sur les hauts plateaux d'estive du Massif Central. De plus, la Salers a de **grandes qualités maternelles** et garantit la production d'un veau par vache et par an. Ces qualités de fertilité, de fécondité et de longévité font d'elle la championne en matière de productivité mécanique.

Une production laitière exceptionnelle permet à l'éleveur de ne pas compléter l'alimentation des veaux et fait de la Salers la meilleure des nourrices.

Une Race adaptée à la production de viande et de fromage

- Une Race moderne
- Rentable et facile à élever
- Rustique et autonome
- Reine du développement durable et de l'écologie



Cette journée c'est terminée par la visite de la **ferme de Fouey**, afin de découvrir la fabrication du Cantal et notamment du Salers.



- **Le Cantal** a obtenu l'AOC en 1956 et ne peut être fabriqué que sur une zone géographique précise (département du Cantal et quelques communes de départements voisins). C'est un fromage à croûte sèche, à pâte ferme, pressée et non cuite avec une durée d'affinage qui varie entre 1 mois à plus de 6 mois selon que le Cantal soient « jeune », « entre-deux » ou « vieux ».
- **Le Salers** est la forme ancestrale du Cantal et se fabriquait autrefois dans les Burons pendant la période d'estive. La fabrication du Salers ne peut se faire que pendant la période de mise à l'herbe des vaches entre le 15 Avril et le 15 Novembre. A la différence du Cantal, le lait cru et entier doit être transformé à la ferme tout de suite après la traite.





Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !

